

Pour un monde sans pitié. Partager le souci de l'autre

Josette Combes

Publié in L'émancipation syndicale et pédagogique 6/04/2009

« Où les enfants apprennent-ils, et de qui, ce que c'est que l'humain. L'échange, le partage, le don, la communauté, l'attention, la patience de l'autre, la simple jouissance de vivre ? Si tout cela ne vient pas des femmes, et de là où elles sont, dans le monde maintenant et plus seulement dans la famille, si cela ne vient pas d'elles, de qui est-ce que cela viendra ? » Annie Leclerc (*Hommes et femmes*).¹

Annie Leclerc avait considérablement impressionné le mouvement féministe dans les années 70 en refusant que la lutte des femmes se fasse par l'abandon, la négligence, la honte des valeurs féminines et en revendiquant au contraire leur force et leur beauté. Ce n'est pas lui faire offense que de la placer en exergue d'un texte qui s'efforcera de montrer en quoi « l'attention, la patience de l'autre » ne doivent plus être considérés comme naturellement « la cause des femmes » mais généralisées à une société. Après avoir rapidement évoqué les décalages entre ce que les textes de loi prétendent sur l'égalité au travail et la situation réelle des femmes sur le marché du travail, on examinera de quelle façon le soin aux personnes devrait évoluer pour permettre d'accéder à une société respectueuse de la dignité de chacun

1. Le travail des femmes : entre émancipation et contraintes, la persistance des discriminations.

En dépit des progrès notables que les luttes féministes ont permis² la condition des femmes sur le marché du travail demeure marqué par des formes de discriminations plus ou moins graves. Le processus s'enclenche dès leur formation puisque plus diplômées que leurs homologues masculins elles sont seulement 27% à choisir la filière scientifique (contre 40% pour les jeunes hommes).

En 2040, 90 % des femmes devraient occuper un emploi salarié. En 1998, elles sont 79 %, entre 25 et 49 ans, à avoir une activité, contre moins d'une sur deux en 1968.³

Les raisons qui expliquent l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail sont bien-sûr la généralisation de la contraception, une meilleure scolarité, la banalisation du matériel électroménager, la croissance du secteur tertiaire, mais surtout, la volonté des intéressées elles-mêmes d'acquiescer une autonomie financière après des décennies d'incitations à demeurer au foyer.

Par ailleurs les gouvernements ont plus ou moins bien soutenu des politiques actives en faveur des femmes dont les objectifs étaient essentiellement de les aider à concilier vie professionnelle et vie familiale (on notera que cette ambition n'est jamais affichée à l'égard des hommes) et de façon souvent moins déclarée à libérer leurs ambitions et leur permettre de développer leur carrière. Ce sont les politiques de création de l'offre de qualité pour l'accueil des jeunes enfants d'une part et d'autre part les incitations à l'ambition professionnelle⁴.

Cependant l'accès des femmes au travail de qualité correctement rémunéré se heurte à des contraintes soit liées à l'organisation du monde du travail, soit à la perception des limites

¹ cité par Nancy Huston in *Passions d'Annie Leclerc* Actes Sud 2007 : 131

² Voir extrait Historique des acquis <https://arborus.org/nos-publications/>

³ Les chiffres de ce chapitre sont ceux de la France

⁴ On pense à des programmes européens tels que NOW New Opportunities for Women et leurs succédanés ou la campagne de l'UNESCO pour inciter les femmes à embrasser la carrière scientifique

potentielles que les femmes elles-mêmes anticipent.

Objectivement les possibilités d'emploi sont moindres pour les femmes et la précarité plus grande. Aujourd'hui, 30 % des femmes en France travaillent à temps partiel, ce qui est moindre qu'en Grande-Bretagne, au Japon ou en Allemagne. Mais les difficultés sont liées également à l'obligation de s'adapter au modèle masculin pour réussir professionnellement en adoptant les valeurs de compétitivité et d'agressivité. Le monde du travail est structuré de façon trop rigide pour permettre la souplesse nécessaire aux femmes pour s'ajuster aux aléas du quotidien qu'elles absorbent, et elles seules, la plupart du temps (enfant malade, grève ou vacances etc). Les femmes ne disposent pas de certaines ressources sociales nécessaires dans une stratégie de projet et de carrière qui sont toutes basées sur des mécanismes de cooptation. Ces conditions les conduisent à des attitudes d'hyper conformisme, de zèle dit du néophyte avec le danger afférent de vassalisation. Ou encore elles adoptent une stratégie de neutralité avec les risques d'invisibilité préjudiciable dans un monde de la compétitivité et de la performance. Enfin les maternités interrompent le fil de carrière accentuant la difficulté à revenir dans le jeu.

2. Travailler plus pour gagner moins

Plus de la moitié des femmes sont cantonnées dans des jobs d'exécution, cinq fois plus souvent que les hommes à temps partiel, sont payées en moyenne 25% de moins que les hommes.

Les femmes travaillent environ 13 % de plus que les hommes et ont par conséquent 13% de loisirs en moins. 80 % du travail ménager est encore, à la charge (bénévole) des femmes.

La masse mondiale du seul travail domestique féminin, gratuit et indispensable au fonctionnement d'une société, représentait, en 1995 onze milliards de dollars et les deux tiers du seul travail féminin. Elles assurent une « double journée » et une « triple présence » (enfants / travail / parents âgés dépendants).⁵

Elles occupent des places inférieures dans la hiérarchie, moins de 10% des dirigeants d'entreprises et moins de 5% des membres de conseil d'administration, même si elles ont progressé, elles constituent 30 % des effectifs cadres, contre à peine 15 % il y a 30 ans (source : Apec, 2005)

Dans la fonction publique où les femmes sont majoritaires (55 %), elles sont pourtant très peu présentes aux postes de direction (14 %).

Enfin et surtout les femmes sont massivement employées dans les métiers du tertiaire⁶ de soins aux personnes qui sont par ailleurs mal rétribués et peu gratifiés de reconnaissance sociale.

3. Le sexe de la sollicitude⁷

Si on examine les métiers du social on constate une hyper féminisation de ce secteur avec de surcroît un avantage masculin plus important qui joue dans les professions très féminisées et permet aux rares hommes investissant ce secteur de progresser plus rapidement dans la hiérarchie. Ainsi trouve-t-on des femmes à 97% parmi les conseillers en économie sociale et familiale, à 94,4% chez les éducateurs de jeunes enfants, pour deux tiers des éducateurs spécialisés et 91,8% des assistants sociaux.⁸

Ces métiers se regroupent sous un terme anglosaxon le *care*, que la traduction par le substantif *sollicitude* ampute ou édulcore parce que le terme anglophone possède une aire sémantique plus

⁵. *L'Observateur de l'OCDE*, N°248, Mars 2005

⁶. Voir tableau

⁷ Fabienne Brugère *Le sexe de la sollicitude*. Seuil, 2008.

⁸ *Métiers, identités professionnelles et genre* ss dir Jean-Yves Causer l'Harmattan, 2007

vaste. En effet, le verbe *to care* : prendre soin, se préoccuper de, faire attention à et le nom *care* : souci, inquiétude, sollicitude, s'allie pour désigner une forme d'activité le *caregiving*.

Le terme utilisé par F. Brugère fait référence à une forme d'attention à l'autre, à la prise en compte de ses difficultés de sa vulnérabilité. Il n'a pas en France le sens qu'il a acquis dans les pays anglo-saxons d'un secteur entier de l'activité humaine qui s'est professionnalisé, précisément parce que le soin aux dépendants étaient auparavant la charge dévolue aux femmes au sein du foyer et que leur implication dans l'activité économique de production ne le permet plus.

Le terme est apparu au début des années 1980 dans un livre intitulé *In a different voice* de la psychologue Carole Gilligan⁹ Elle soutient que les femmes ont un positionnement éthique différent de celui des hommes. Les hommes s'intéresseraient aux théories de la justice alors que les femmes plus pragmatiques auraient une mise en pratique du souci de l'autre, générateur de bien-être et de dignité. Joan Tronto reprend les travaux de sa consœur américaine mais en révisant la position pour tenter de « dégenrer » la notion qu'elle définit de la façon suivante :

« une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre « monde », de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible »¹⁰

Cette notion comprend quatre dimensions :

« *caring about* » soit la reconnaissance d'un besoin et la nécessité de le satisfaire,

« *taking care of* » c'est à dire assumer la responsabilité de la réponse,

« *care-giving* » qui concerne la pratique du soin

et enfin « *care-receiving* » qui atteste que le processus a atteint son objectif.

Accomplir cette fonction mobilise des compétences : l'attention consistant à reconnaître et prendre en compte les besoins de l'autre, un engagement qui va de pair avec la responsabilité, des savoir faire qui permettent d'agir à bon escient et une réceptivité qui favorise l'empathie sans projection de soi sur l'autre ou envahissement de soi par l'autre. L'empathie mobilise une compétence très spécifique bien connue des professionnels sous le terme de « bonne distance ».

4. Des métiers méprisés voire marginalisés

L'ensemble du secteur souffre de marginalisation sociale, non seulement parce que ces tâches accomplies à la fois dans le domaine privé et dans le domaine public sont attachées dans l'imaginaire à ce qui « ne coûte rien » (l'exploitation millénaire du travail féminin), mais aussi parce qu'elles concernent la part vulnérable de l'humanité, lorsqu'elle est frappée de dépendance. L'incapacité de l'enfant, du handicapé, du vieillard, du malade place en abîme le fantasme de toute puissance, de maîtrise si fortement associé à la virilité dans l'imaginaire social.¹¹

Joan Tronto rappelle que ce sont le plus souvent les catégories de la population les plus socialement vulnérables qu'on place à ces postes, marginalisant doublement les personnes issues de l'immigration. En France un nombre non négligeable des personnels soignants sont immigrés, leurs

⁹ Carole Gilligan *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Flammarion. 2007

¹⁰ Joan Tronto, *Un monde vulnérable ; Pour une politique du care*. La découverte. 2009

¹¹ « Une partie des raisons pour lesquelles nous préférons méconnaître les formes routinières du care en tant que tel est de préserver l'image que nous avons de nous-mêmes comme n'étant pas soumis au besoin » (ouvrage cité)

salaires et leurs statuts sont dévalorisés par rapport à leurs diplômes et aux tâches réelles effectuées.

Dans le cadre des formations que j'ai effectuées auprès de personnels d'accueil¹² j'introduisais la sphère du « confort » comme domaine à égalité d'importance avec celle de l'administration, de l'éducatif ou du soin, ce qui ne manquait pas de choquer, tant on est habitué à considérer que s'occuper de l'entretien (du corps, des espaces, de la nourriture etc) ne requiert pas de compétence spécifique.

5. Réhabiliter le souci de l'autre : une dimension politique.

Il s'agit essentiellement de déconstruire le lien entre travail du *care* et féminité, sentimentalité et proximité. Ce n'est que grâce à ce découplage et à celui qui tend à faire reposer cette partie inaliénable d'un fonctionnement social harmonieux sur les épaules de personnes précarisées dans leur citoyenneté et dans leur survie que la question de la justice peut être reconsidérée.

6. Pour un monde sans pitié, partager le souci des autres.

Pour dédouaner la personne qui a besoin de façon provisoire ou plus chronique de la compassion et de la douloureuse humiliation de la pitié, il faut changer de paradigmes et leur substituer la solidarité fondée sur la réciprocité. Chacun a eu et aura affaire aux soins prodigués par un autre (et plus encore les puissants suffisamment privilégiés pour oublier à quel point ils dépendent de dispensateurs de soins). Il s'agit donc de remodeler un art du vivre ensemble qui distribue entre les sexes la prise en charge nécessaire de ceux qui n'ont pas encore ou n'ont plus l'autonomie pour le faire. On peut en constater les prémisses dans un début de partage du soin des enfants entre les parents, qui a beaucoup progressé dans les deux dernières décennies.

Il s'agit aussi de revoir les échelles de l'utilité sociale pour que cette fonction recouvre le niveau d'importance qu'elle a de fait et lorsqu'elle donne lieu à une activité rétribuée, le salaire devrait être décent.

Enfin qui plus que quiconque peut se réclamer de la citoyenneté du pays où il vit, lorsqu'il consacre son énergie à *maintenir, perpétuer et réparer notre « monde », de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible* .

« Pour douce que soit sa musique à nos oreilles, l'idéologie de la compassion est en elle-même l'une des influences principales qui subvertissent la vie civique, car celle-ci dépend moins de la compassion que du respect mutuel. Une compassion mal placée dégrade aussi bien les victimes, réduites à n'être que des objets de pitié, que ceux qui voudraient se faire leurs bienfaiteurs et qui trouvent plus facile d'avoir pitié de leurs concitoyens que de leur appliquer des normes impersonnelles qui donneraient droit au respect à ceux qui les atteignent. »¹³

Il s'agit de remplacer le compassionnel par la généralisation d'une « universelle empathie » et son exercice comme une des plus hautes valeurs d'une société.

¹² Consultante, l'auteure travaille dans deux secteurs complémentaires : la formation des personnels de l'action sociale et territoriale, notamment à la communication interculturelle et l'enseignement à l'Université Toulouse le Mirail en Economie solidaire et du développement

¹³ LASCH Christopher, 1996, « Communautarisme ou populisme ? Éthique de la compassion et éthique du respect », *La Révolte des élites*, Climats, Castelnau-le-Lez, cité par Alain Caillé in *Revue du MAUSS L'Amour des autres Care, compassion et humanitarisme* n° 32, 2e semestre 2008 : 7

Tab 1. Extrait Historique des acquis <http://www.arborus.org/infos/histoire/histacquis.htm>

- 1970 : possibilité pour les femmes, de rattraper leur retard de formation.
- 1971 : le congé de maternité est indemnisé à 90 %. Les mères de famille ont accès aux stages rémunérés de l'Etat.
- 1972 : la loi "garantit" l'égalité de rémunération quel que soit le sexe.
- 1975 : loi interdisant toute distinction entre les sexes dans la fonction publique.
- 1982 : les femmes d'artisans ou de commerçants peuvent choisir entre 3 statuts : conjoint collaborateur, conjoint associé ou salarié.
- 1983 : loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.
- 1984 : congé parental ouvert à chacun des parents salariés sans distinction de sexe.
- 1986 : une circulaire préconise l'emploi du féminin pour les noms de métiers.
- 1987 : assouplissement des restrictions de l'interdiction du travail de nuit des femmes et abolition de certaines dispositions particulières du travail des femmes.
- 1992 : loi sanctionnant l'abus d'autorité en matière sexuelle dans les relations de travail.
- 1994 : possibilité pour les conjoints collaborateurs, d'exercer une activité salariée concomitante à leur activité dans l'entreprise familiale, ce qui leur permet de constituer des droits propres complets, notamment en matière de retraite.
- 1998 : circulaire relative à la féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres.
- 2000 : loi sur la Parité
- 24 avril 2001 : loi sur l'égalité professionnelle qui vient renforcer les dispositifs de la loi Roudy, autorisation du travail de nuit pour les femmes dans l'industrie, parité en politique, etc. Loi Génisson.

Tab 2. Répartition des femmes dans les secteurs d'emploi

Source *L'Observateur de l'OCDE*, N°248, Mars 2005

Secteur	Nombre	
Education, santé, action sociale	134 621	24,6%
Services aux particuliers	117 555	21,5%
Commerce	101 126	18,5%
Services personnels et domestiques	55 481	10,1%
Services aux entreprises	46 110	8,4%
Hôtels et restaurants	43 108	7,9%
Activités culturelles et sportives	18 966	3,5%
Construction	12 114	2,2%
Activités immobilières	5 457	1,03%
Industrie agro-alimentaire	4 638	0,8%

Transports	4 490	0,8%
Industrie hors agro-alimentaire	4 012	0,7%
Total	547 678	100,00%

Bibliographie

Brugère Fabienne *Le sexe de la sollicitude* . Seuil, 2008

Gilligan Carole *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Flammarion. 2007

Laugier Sandra, Paperman Patricia , (eds.) *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Raisons Pratiques, Editions de l'EHESS 2006

Revue française de socio-economie *Le care : entre transactions familiales et économie des services* La Découverte, second semestre 2008

Revue du MAUSS *L'Amour des autres Care, compassion et humanitarisme* n° 32, 2e semestre 2008,

Tronto Joan *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. La Découverte. 2009